



## Signature d'un contrat en Nouvelle Calédonie pour le traitement propre de déchets industriels

Montant minimum de 25 millions d'euros sur 5 ans

Paris, le 22 avril 2015

**INNOVEOX (Alternext, FR0011066885 – ALIOX), fournisseur de solutions pour le traitement définitif et la valorisation des déchets industriels toxiques, annonce la signature d'un contrat pluriannuel sur la Nouvelle Calédonie avec le 3<sup>ème</sup> acteur de l'île spécialisé sur la collecte et le transport de déchets industriels spéciaux.**

**Une nouvelle concrétisation commerciale pour le Groupe : un contrat de 25 M€ minimum sur les cinq prochaines années**

INNOVEOX a signé avec la Sté STET Environnement un contrat pour le traitement de déchets industriels spéciaux (huiles, peintures, pesticides, solvants etc..) en Nouvelle Calédonie pour une durée de 5 ans. STE Environnement, est le 3<sup>ème</sup> collecteur de déchets de l'île. Il assure la collecte et le transport des déchets. Cette société compte déjà parmi ses clients la Société Le Nickel (groupe Eramet).

Les besoins sur l'île de la Nouvelle Calédonie sont très importants et la filière n'est pas organisée à ce jour (rapport de l'Ademe). Il n'y a aucune solution satisfaisante de traitement sur l'île. Les déchets sont transportés par bateau vers d'autres pays, notamment en Australie, pour y être incinérés. Les autorités souhaitent donc concilier développement économique et excellence environnementale. L'unité Innoveox est une véritable alternative pour assurer une solution efficace de traitement sans pollution et de valorisation en eau propre et en énergie. STET Environnement assurera la logistique et l'acheminement des effluents à l'unité d'INNOVEOX.

Cette unité sera de taille 3 fois plus importante que celle de la Réunion pour pouvoir traiter quelques milliers de tonnes par an de déchets liquides dangereux. Compacte et transportable facilement, cette unité répond pleinement aux problématiques environnementales insulaires.





L'unité entrera en activité dès l'obtention des autorisations administratives qui devraient intervenir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

« Ce premier contrat de l'année 2015 récompense les efforts techniques et commerciaux déployés par les équipes. » indique Jean-Christophe Lépine le PDG d'Innoveox, qui ajoute que « Les besoins sont immenses, pas uniquement sur la Nouvelle Calédonie, mais également pour les Fidji ou la Nouvelle Zélande qui ne peut légalement incinérer ces déchets industriels toxiques. Notre technologie va clairement dans le sens de l'économie circulaire. Ce procédé révolutionnaire issu du CNRS, notre actionnaire et partenaire, va contribuer grâce à la Nouvelle Calédonie au rayonnement de l'innovation française au-delà de l'archipel, créant de nouveaux emplois. Innoveox vient justement début avril, de remporter au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, le prix 2015 de l'Eco-Entreprise Innovante dans la catégorie déchets et économie circulaire. »

### Poursuite de la stratégie commerciale sur la zone EMEA et le Canada

Avec l'appui de sa première unité à la Réunion, INNOVEOX poursuit sa stratégie commerciale sur les DOM TOM mais aussi sur la zone EMEA et le Canada sur ses marchés cibles chimie, santé et pétrole.

Innoveox compte 66 prospects <sup>1</sup> dont trois en négociations avancées sur la collecte et traitement de déchets, le pétrole et la cosmétique.

### A propos d'Innoveox

Innoveox propose une solution technologique clé en main aux industriels pour le traitement et la valorisation des déchets toxiques (résidus pétroliers, huiles, solvants, pesticides) en utilisant le procédé de l'Oxydation HydroThermale en milieu Supercritique (OHTS) à énergie positive. Innoveox est propriétaire au niveau mondial de cette technologie développée par le CNRS, actionnaire de la société. En 2012, Innoveox a signé un partenariat structurant avec Air Liquide à la fois technologique et commercial. Son unité industrielle (capacité de traitement de 1000 tonnes/an) est en fonctionnement sur le site d'Arthez de Bearn. Innoveox a signé deux contrats de traitement sur l'île de la Réunion et en Nouvelle Calédonie d'une durée de 5 ans. La société est cotée sur Alternext (levée de fonds de 15,56 M€ en avril 2014).



<sup>1</sup> Le client ou prospect a déjà été rencontré à une ou plusieurs reprises sur site et au niveau de décideurs techniques et/ou économiques ; son besoin est estimé (tonnage et type de déchet) ; le prospect dispose à priori du budget d'exploitation





## Contacts

<b>INNOVEOX</b>	<b>ACTUS finance &amp; communication</b>	
Jean-Christophe Lépine Président Tel. +33 1 40 06 07 06	Anne-Pauline Petureau Relations Investisseurs Tel. +33 1 53 67 36 72 Email : <a href="mailto:apetureau@actus.fr">apetureau@actus.fr</a>	Jean-Michel Marmillon Relations presse Tel. +33 1 53 67 36 73 Email : <a href="mailto:jmmarmillon@actus.fr">jmmarmillon@actus.fr</a>

